

## ***Pour notre amie Françoise...***

La crédibilité d'une organisation repose essentiellement sur le travail de ses membres et de ses administrateurs. Chacune et chacun, d'une façon différente, contribue au rayonnement et au développement de l'organisation.

Au SEESOCQ, s'il y a une personne qui a particulièrement contribué à la crédibilité et à l'efficacité de notre syndicat, c'est sans aucun doute Françoise Forcier.

Travailleuse assidue et vigoureuse, notre amie Françoise a marqué l'histoire du SEESOCQ. Elle nous laisse un service de secrétariat bien organisé. Elle nous laisse également le souvenir d'une personne généreuse et dévouée.

Avec treize ans d'implication au conseil d'administration du SEESOCQ, Françoise nous aura permis de passer à travers des moments difficiles.

Pour tous les bons souvenirs vécus, pour ta présence et ta générosité, nous t'adressons mille mercis. Reçois nos meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de vie.

***Pense à toi et profite-en bien !***

***Richard Vennes***  
***Président***

---

## **Modification du certificat d'accréditation**

par Richard Vennes

Le changement d'adresse du secrétariat du SEESOCQ apportera une modification du certificat d'accréditation de toutes les unités.

Une demande en ce sens a été faite auprès de la Commission des relations du travail pour modifier l'adresse du secrétariat du SEESOCQ.

Si vous remarquez une erreur dans l'adresse de votre employeur, n'hésitez pas à nous le signaler.

---

# Un MONUMENT mais aussi une Grande Dame

par Joanne Cloutier

Elle est arrivée au conseil d'administration (comité exécutif à l'époque) en avril 1991. Elle y avait rejoint les Gilles Godin, Claudette Duval et Yves Michaud. En mai 1992, elle a créé le **formulaire d'adhésion** au SEESOCQ que nous utilisons encore maintenant. Elle a commencé à colliger les informations et « monter » le comparatif dès 1995-1996.

De dire Francine Labelle, « il est aussi évident, lorsqu'on prend connaissance des procès-verbaux et des ordres du jour des instances, que Françoise y a mis une touche professionnelle ». Mais qui est-elle vraiment ?

Laissons Jacinthe Arbour et Lynda Favron, nos deux ex-présidentes, nous le dire...

---

## **Merci Françoise!**

*Mes premiers souvenirs précis remontent au début des années '90. J'assiste alors aux deux réunions annuelles de déléguées et délégués du SEESOCQ. À l'avant-scène, une dame attentive et concentrée « prend bonnes notes » des propos et décisions de l'assemblée. De prime abord, un petit air sévère... interventions brèves et ciblées. J'aurai, un peu plus tard, le privilège de mieux la connaître, principalement au sein du conseil d'administration, soit de 1993 à 2000.*

*Personnalité aux facettes multiples, sa vivacité d'esprit est sans doute l'aspect qui vous frappe dès le départ. Vive et alerte, elle cerne rapidement les éléments essentiels d'une conversation ou d'un débat. Son approche dosée est le résultat direct de son écoute de l'autre. Chez Françoise, la ligne est droite et sûre : écoute – opinion – action – efficacité. Femme d'une grande humanité, sa conscience sociale n'a d'égale que son engagement. Toutes ces années consacrées à l'amélioration constante du secrétariat de notre organisation syndicale ! Qu'on pense seulement à la mise sur pied du comparatif entre les conditions de travail des diverses unités, tâche d'envergure entre autres....*

*Merci Françoise, pour tous ces bons moments passés ensemble, à 7 au CA, où tu savais remettre à l'ordre... du jour, les p'tits gars, où ta bonne humeur, ton rire et tes sucreries légendaires ont adouci ces ordres du jour souvent chargés. Je te souhaite de profiter au maximum de chaque journée de cette nouvelle retraite. Que la santé et l'amour t'accompagnent au quotidien.*

*Chapeau à une grande dame!*

*Jacinthe Arbour*

---

## **À ma retraitée préférée,**

*Enfin, la vraie retraite et combien méritée. J'espère que tu n'as pas, malgré tout, trouvé cela trop pénible de quitter TON SEESOCQ !*

*Te rappelles-tu quand j'ai fait l'acrostiche, j'avais failli rajouter dans ta définition, et je t'en avais glissé un mot par après : "monument du SEESOCQ". Que Dieu m'en garde !!! Je l'ai échappé belle. Un*

*monument ne rouspète pas. Mais toute la valeur, la signification de ce que je voulais évoquer est encore là, Françoise. Pour moi, tu es et tu as été un des piliers seesocquiens, sans lequel la charpente aurait été bien instable, bien fragile et sans corps.*

*Je te souhaite de tout cœur encore beaucoup, beaucoup de belles années, en santé de corps, de cœur et d'esprit.*

*Lynda (Favron)*

---

## Entente à L'Amiante

par Joanne Cloutier

Près d'un an après l'envoi de l'avis de rencontre selon l'article 52 du Code du travail, une entente a été conclue, dernièrement, à L'Amiante entre la partie patronale (le Syndicat de l'enseignement de L'Amiante) et la partie syndicale (SEESOCQ, en l'occurrence moi-même, Joanne Cloutier).

Il aura fallu 6 rencontres entre les parties, depuis le 10 avril 2003 avec le dépôt des demandes syndicales jusqu'au début 2004 pour la signature de l'entente.

Entre-temps, la partie patronale aura eu 3 équipes de représentants à la table de négociation. La négociation a commencé avec monsieur Jean-François Delisle, président sortant du SEA, comme porte-parole et monsieur Ghislain Cliche, enseignant, qui avait agi comme porte-parole lors de ma première négociation et de représentant patronal la fois suivante. À la deuxième rencontre, le 17 juin 2003, monsieur Cliche était remplacé par madame Patricia Lessard, vice-présidente du SEA. Un changement de porte-parole eut lieu à la troisième rencontre le 30 septembre 2003. Monsieur Paul St-Hilaire, nouveau président du SEA et ancien conseiller syndical du SEA, prenait le rôle de porte-parole à la place de monsieur Delisle. Ainsi, un changement complet de représentants, ce qui a eu un effet positif dans le déroulement et la conclusion de cette troisième négociation.

Au départ, les demandes syndicales consistaient surtout à obtenir l'assujettissement au RRÉGOP (monsieur Delisle a dit que l'employeur se montrait « ouvert » au départ mais à certaines conditions, entre autres, l'adhésion ne devrait entraîner AUCUN coût supplémentaire et être sans risque pour le SEA, la convention devait avoir préséance sur la loi !!!). Également, une augmentation salariale de 4 %, 4 %, 4 % ce qui a été jugé comme ridicule par la partie patronale (la CSQ n'avait pas encore parlé de ses propres demandes !). Une demande concernant le perfectionnement et recyclage à l'effet que l'employeur verse un montant dans un fond de perfectionnement et recyclage (refus initial). Une autre demande de congé social pour accompagner un membre de la famille le jour de son hospitalisation ou intervention chirurgicale (refus initial).

Bref, il aura fallu le changement de porte-parole pour que la position de la partie patronale s'assouplisse pour la peine. Dans l'ensemble, les demandes syndicales seront presque toutes acceptées intégralement. Évidemment, pour ce qui est du salarial, monsieur St-Hilaire, après avoir déclaré qu'il fallait tenir compte du « revenu familial » pour justifier les augmentations de salaire, offrira 2 % pour la première année de la convention et, par la suite, il faudra attendre de connaître le règlement que les enseignantes et enseignants obtiendront avec le gouvernement.

Cette entente est satisfaisante et j'en suis contente. Je la considère comme la première depuis ma syndicalisation en 1997, après une sentence arbitrale tenant lieu de première convention et une première convention « négociée » qui diminuait de beaucoup et sans justification mes conditions de travail, conclue sous la menace d'un lock-out.

Je suis heureuse de mentionner que mon porte-parole, monsieur Maurice Guilbeault, conseiller syndical aux Bois-Francis, m'a été d'une grande aide. Maurice a donné de son temps bénévolement et je l'apprécie grandement. Le règlement satisfaisant n'est pas étranger à sa présence à la table de négociation. Merci de tout cœur, Maurice !

---



**Décès**



**Unité de l'Estrie**

Madeleine Grimard, employée de bureau depuis 37 ans, est décédée le vendredi 12 mars 2004 des suites d'un cancer. Elle avait 55 ans. Elle était en congé depuis le 3 mai 2003.

**Tous les membres du SEESOCQ s'associent à la douleur de leurs collègues de l'Estrie et des proches de Madeleine.**

---

**Bienvenue aux nouveaux membres du SEESOCQ**

**Vieilles-Forges**

*Danielle Gauthier-Paquette*

*Cegep de Sherbrooke (soutien)*

*Lucie Marchand*

**CISO**

*Atim Léon-Germain*

**Caisse d'économie Laurentienne**

*Mélanie Constantineau*

**Laurentides**

*Rachel Roy-Constantineau*

**Estrie**

*Josée Deshaies*

---

**PROCHAIN CD**

**14-15 MAI 2004**

St-Jean-sur-Richelieu

---

**SECRETARIAT DU SEESOCQ**

Dans le numéro précédent de ***l'Écho SEESOCQ***, une erreur s'est glissée dans l'adresse courriel de Francine Labelle, secrétaire du conseil d'administration du SEESOCQ. Entre-temps, Francine a changé d'adresse, alors on recommence !

**Voici maintenant l'adresse courriel OFFICIELLE et CORRECTE de Francine Labelle, secrétaire du SEESOCQ**

**Courriel :** [labefr@videotron.ca](mailto:labefr@videotron.ca)

**Téléphone (maison) : (450) 375-0955**

Je m'excuse de la confusion que cela a créée.

***Joanne Cloutier***, responsable de l'information